



HIPPODROME DE SAINT-CLOUD

Dimanche 26 octobre 2025

RÉUNION 1

Commissaires des Courses: Koen HUYBERS, Gérald HOVELACQUE, Thierry ADENOT - Directeur de Réunion: Charles de CORDON - Délégué des Commissaires: Amaury de LORGERIL
Code des Courses: Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{re} Course

Opérations: 11h24 - Départ: 11h54

Pour juments de 4 et 5 ans inscrites au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. **Poids: 64 kg.** Les juments ayant depuis le 1^{er} avril 2025 inclus gagné un Groupe I AQPS porteront 3 kg.
 Les remises de poids prévues à l'**Article 104 du Code des Courses au Galop** ne sont pas applicables dans ce prix.
 La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve.
 L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire de la jument gagnante.

Parcours n° 9: Plat, Dist. 2 500 m env.

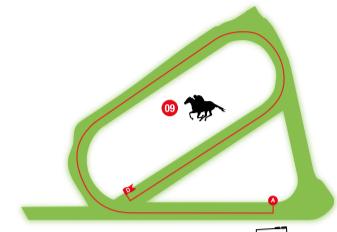
Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio Super 4



PRIX GLORIEUSE

Groupe II AQPS - Femelles - AQPS, inscrits au stud-book

46 000 € - (23 000, 9 200, 6 900, 4 600, 2 300)



2^{re} Course

Opérations: 11h59 - Départ: 12h26

Pour toutes juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas cette année gagné un Groupe II. **Poids: 3 ans, 55,5 kg; 4 ans et au-dessus, 58,5 kg.**
 Les juments ayant depuis le 26 mai 2025 inclus gagné un Groupe III porteront 2 kg; plusieurs Groupes III, 3 kg.
 Versement à la poule des propriétaires: 520 à l'engagement le 24 septembre ou 1.600 à l'engagement le 14 octobre ou 5.760 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.
 Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 12: Plat, Dist. 2 800 m env. - Record parcours: 2'58"40 (2017) - Record épreuve: 3'11"12 (2018, Bartaba)

Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio Super 4



PRIX BELLE DE NUIT

Groupe III - Femelles

73 200 € - (36 600, 14 640, 10 980, 7 320, 3 660)

128 100 € (64 050, 25 620, 19 215, 12 810, 6 405) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe III, 2 et 3 ans si éligible)

106 140 € (53 070, 21 228, 15 921, 10 614, 5 307) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe III, 4 ans et + si éligible)



3^{re} Course

Opérations: 12h31 - Départ: 12h58

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. **Poids: 3 ans, 56 kg; 4 ans et au-dessus, 57,5 kg.**
 Les chevaux ayant depuis le 26 mai 2025 inclus gagné un Groupe III porteront 1 kg; plusieurs Groupes III, 2 kg; un Groupe I, 3 kg.
 Versement à la poule des propriétaires: 520 à l'engagement le 24 septembre ou 1.600 à l'engagement le 14 octobre ou 5.760 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.
 Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 5: Plat, Dist. 1 600 m env. - Record parcours: 1'35"90 (1984) - Record épreuve: 1'38"20 (1995, Nec Plus Ultra)

Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio Super 4



PRIX PERTH

Groupe III

73 200 € - (36 600, 14 640, 10 980, 7 320, 3 660)

128 100 € (64 050, 25 620, 19 215, 12 810, 6 405) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe III, 2 et 3 ans si éligible)

106 140 € (53 070, 21 228, 15 921, 10 614, 5 307) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe III, 4 ans et + si éligible)



4^{re} Course

Opérations: 13h03 - Départ: 13h30

Pour poulains entiers et pouliches de 2 ans. **Poids: 57 kg.**
 Versement à la poule des propriétaires: 1.625 à l'engagement le 10 septembre ou 18.000 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.
 Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par Monsieur Guillaume de SAINT-SEINE, Président de FRANCE GALOP.

Parcours n° 5: Plat, Dist. 1 600 m env. - Record parcours: 1'35"90 (1984) - Record épreuve: 1'41"30 (2006, Mount Nelson)

Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio Super 4



CRITÉRIUM INTERNATIONAL

Groupe I - Mâles et Femelles

250 000 € - (142 850, 57 150, 28 575, 14 275, 7 150)

300 000 € (171 420, 68 580, 34 290, 17 130, 8 580) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe I si éligible)

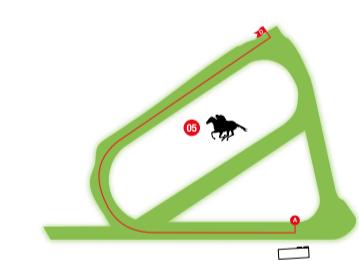
Pour poulains entiers et pouliches de 2 ans. **Poids: 57 kg.**

Versement à la poule des propriétaires: 1.625 à l'engagement le 10 septembre ou 18.000 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par Monsieur Guillaume de SAINT-SEINE, Président de FRANCE GALOP.

Parcours n° 5: Plat, Dist. 1 600 m env. - Record parcours: 1'35"90 (1984) - Record épreuve: 1'41"30 (2006, Mount Nelson)

Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio Super 4



5^{re} Course

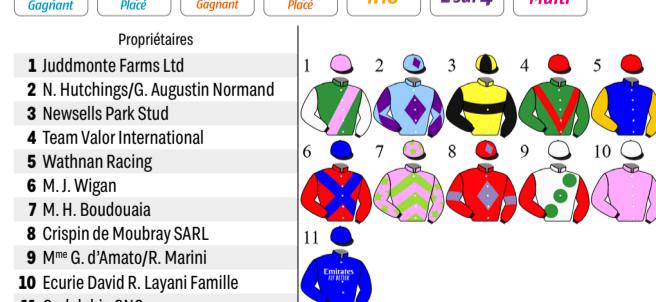
Opérations: 13h35 - Départ: 14h02

Pour juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas depuis le 26 mai 2025 inclus gagné un Groupe I. **Poids: 3 ans, 55 kg; 4 ans et au-dessus, 57 kg.**
 Les juments ayant depuis le 26 mai 2025 inclus gagné un Groupe III porteront 1 kg; plusieurs Groupes III, 2 kg.
 Versement à la poule des propriétaires: 520 à l'engagement le 24 septembre ou 1.600 à l'engagement le 14 octobre ou 5.760 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 7: Plat, Dist. 2 100 m env. - Record parcours: 2'07"40 (1988) - Record épreuve: 2'15"10 (1995, Tamise)

Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio 2sur4 Multi



PRIX DE FLORE

Groupe III - Femelles

73 200 € - (36 600, 14 640, 10 980, 7 320, 3 660)

128 100 € (64 050, 25 620, 19 215, 12 810, 6 405) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe III, 2 et 3 ans si éligible)

106 140 € (53 070, 21 228, 15 921, 10 614, 5 307) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe III, 4 ans et + si éligible)

Pour juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas depuis le 26 mai 2025 inclus gagné un Groupe I. **Poids: 3 ans, 55 kg; 4 ans et au-dessus, 57 kg.**

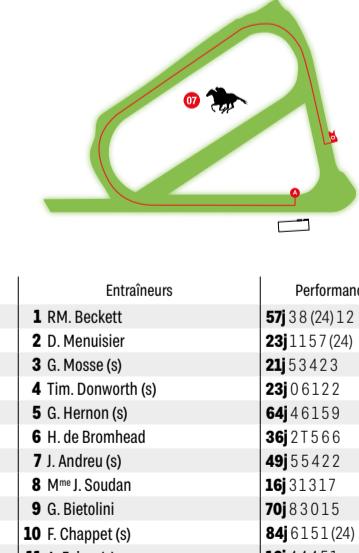
Les juments ayant depuis le 26 mai 2025 inclus gagné un Groupe III porteront 1 kg; plusieurs Groupes III, 2 kg.

Versement à la poule des propriétaires: 520 à l'engagement le 24 septembre ou 1.600 à l'engagement le 14 octobre ou 5.760 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la jument gagnante par FRANCE GALOP.

Parcours n° 7: Plat, Dist. 2 100 m env. - Record parcours: 2'07"40 (1988) - Record épreuve: 2'15"10 (1995, Tamise)

Simple Gagnant Simple Place Couple Gagnant Couplé Place Trio 2sur4 Multi



Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France – * Ordre du tirage au sort des places à la corde – Cheval portant: ☒ des œillères, ☐ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, P un attache-langue – ★ Chevaux nés dans le second semestre –

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs – (S) Société d'Entraînement – K-E : Prix de réclamation en milliers d'euros – ♥ Jument ayant été saillie – (A) Cheval assimilé Pur-Sang – (SF) Cheval Selle Français –

(AA) Cheval Anglo-Arabe – (AR) Cheval Arabe – (AC) Cheval Anglo de Complément – (AO) Cheval Autre Que du Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo d'Ivoire de Croisement – (D) Modification du poids porté par le cheval – ☛ Cheval autorisé à courir déferlé des postérieurs – ☚ Cheval inédit, mais ayant participé à une course écrite –

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres – **Cheval en italique**: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap – ☈ Cheval non qualifié FEE – %: Pourcentage de TVA récupérable –

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" – **Nom du jockey en caractère gras**: jockey utilisant son joker – (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique – 1 Engagement supplémentaire 1 – 2 Engagement supplémentaire 2 –

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes – Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + – “-”: chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France – Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

6^e Course

Opérations: 14h07 - Départ: 14h34

CRITÉRIUM DE SAINT-CLOUD

Groupe I - Mâles et Femelles

250 000 € - (142 850, 57 150, 28 575, 14 275, 7 150)

300 000 € (171 420, 68 580, 34 290, 17 130, 8 580) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe I si éligible)

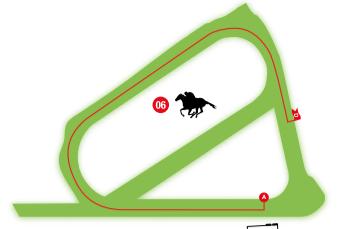
Pour poulaillers entiers et pouliches de 2 ans. Poids: 57 kg.

Versement à la poule des propriétaires: 1.625 à l'engagement le 10 septembre ou 18.000 à l'engagement supplémentaire le 23 octobre.

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par Monsieur Guillaume de SAINT-SEINE,

Président de FRANCE GALOP.

Parcours n° 6: Plat, Dist. 2 000 m env. - Record parcours: 2'00"20 (2008) - Record épreuve: 2'08"90 (2006, Passage of Time)



	Simple Gagnant	Simple Place	Couplé Gagnant	Couplé Place	Trio	2sur4	Multi
Propriétaires							
1 Green Team Racing							
2 M ^{me} J.Magnier/M.Tabor/D.Smith/Westerberg/Brant							
3 M ^{me} J.Magnier/M.Tabor/D.Smith/Westerberg							
4 M ^{me} A.O'Brien							
5 M ^{me} AM.O'Brien							
6 M.S.Pegza							
7 M.H.Saito							
8 D.Smith/M ^{me} J.Magnier/Magnier/M.Tabor/Westerberg							
9 D.Smith/M ^{me} J.Magnier/Magnier/M.Tabor/Westerberg							
10 Wertheimer & Frere							
11 M ^{me} A.Wigan							

Chevaux	*	Montes	Poids	(1)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)
1 A TASTE OF GLORY (GER)	10	D. Muscatt	57	35	M.b.	2 Soldier Hollow (GB)/Aothea (GER) ♦ Gestut Auenquelle
2 CHRISTMAS DAY IRE	11	T. Marquand	57	46	M.b.	2 Camelot (GB)/Beauly (GB) ♦ Framont Limited
3 PIERRE BONNARD IRE	8	C. Soumillon	57	50	M.b.	2 Camelot (GB)/Sultanina (GB) ♦ Rathasker Stud
4 A BOY NAMED SUSIE IRE	6	M. Barzalona	57	46	M.b.	2 Starspangledbanner (AUS)/Soho Susie (IRE) ♦ Soho Susie Partnership
5 SHOSHOLOZA IRE	2	D. Browne McMonagle	57	~	M.b.	2 Australia (GB)/Ecosse (GB) ♦ Whisperview Trading
6 CZAJKOWSKI	4	C. Demuro	57	~	M.b.	2 Flintshire (GB)/Moonlight In Paris ♦ Ecurie de Castillon
7 WAYBREAKER	9	A. Lemaitre	57	46	M.b.	2 Galway (GB)/Ickymasho (GB) ♦ OTI Management Pty Ltd
8 ENDORSEMENT IRE	1	W.M. Lordan	57	47,5	M.b.	2 Wootton Bassett (GB)/Embellish (IRE) ♦ Embellish Syndicate
9 ISAAC NEWTON IRE	5	R. Whelan	57	43	M.b.	2 Camelot (GB)/Etive (USA) ♦ Lynch-Bages Ltd
10 PROOF	7	M. Guyon	57	45	M.b.	2 Dubawi (IRE)/Mathematicienne (IRE) ♦ Wertheimer & Frere
11 ZAMBEZI	3	G. Trolley de P.	57	43,5	M.gr.	2 Zeljal/Mersey (IRE) ♦ M ^{me} A.Wigan

Entraîneurs	Performances
1 AM. Balding	19 144
2 AP. O'Brien	8 1153
3 AP. O'Brien	15 114
4 DA. O'Brien	8 2441
5 JP. O'Brien	21 1
6 M ^{me} A.Karkosa	23 22
7 Chr. Head (s)	23 151
8 AP. O'Brien	15 212
9 AP. O'Brien	22 512
10 Chr. Head (s)	23 322
11 Tim. Donworth (s)	27 3221

7^e Course

Opérations: 14h39 - Départ: 15h15

PRIX DE L'ÉLEVAGE

(Classe 2) - Handicap divisé - Femelles - Première épreuve

50 900 € - (25 450, 9 672, 7 126, 4 581, 2 036, 1 272, 763)

89 075 € (44 537, 16 926, 12 470, 8 016, 3 563, 2 226, 1 335) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

73 805 € (36 902, 14 024, 10 332, 6 642, 2 952, 1 844, 1 106) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour juments de 3 ans et au-dessus.

Dans cette épreuve, conformément aux Conditions Générales, les pouliches de 3 ans bénéficieront d'un avantage de 3 kg.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Parcours n° 9: Plat, Dist. 2 500 m env. - Références: 3ans, +17 ; 4ans et +, +20.



Simple Gagnant Simple Place Couplé Gagnant Couplé Place 2sur4 Multi Tiercé Quarté+ Quinté+

Propriétaires	1	2	3	4	5	Juments	*	Montes	Poids	(1)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (2)
1 M. A. Ren	1	2	3	4	5	1 AMERICAN GLORY	14	C. Demuro	60	40	F.b.	4 American Devil/Glory Dream ♦ F. Landais
2 Ec. Victoria Dreams						2 MAIA STAR	23	C. Lecoeuvre	60	40	F.b.	4 Cloth Of Stars (IRE)/Maia Dancer ♦ JPh. Dubois
3 Ec. Ades Hazan/H. Honore/E. Puerari						3 VENUS OCÉANE	11	T. Bachelot	59,5	39,5	F.al.	4 Zarak/So Good (IRE) ♦ S.A.S. Gerard Larrieu
4 SCEA Ecurie Bader						4 GOLDEN BELLE	13	A. Pouchin	59,5	39,5	F.b.	4 Martinborough (IPN)/Golden Clou ♦ SCEA Ecurie Bader
5 M. F. Kahraman						5 MASAIYA	14	M. Guyon	57,5	37,5	F.b.	4 Camelot (GB)/Maysilyana (IRE) ♦ Aga Khan Studs SC
6 Ecurie Victoria Dreams						6 MIYALAA	15	A. Madamet	57	37	F.b.	4 Shala (IRE)/Rasmiya (IRE) ♦ Al Shaqab Racing
7 Parc Monceau/G. Augustin-Normand						7 DIALLA	10	S. Pasquier	56,5	36,5	F.al.	4 Zarak/Dilara ♦ Haras de S.A. Aga Khan SCEA
8 Chevotel Racing						8 ORION QUEEN	9	A. Orani	56,5	36,5	F.al.	4 Sea The Moon (GER)/Orion Queen ♦ Chevotel de La Hauquerie
9 M. A. Claire						9 SHEEMA'S ROSE	3	A. Lemaitre	56,5	36,5	F.al.	4 Anodin (IRE)/Sheema (GB) ♦ Ecurie de Chivallet SCEA
10 M ^{me} M. Kohaiza						10 ZAHYANA	8	T. Piccone	56	36	F.b.	5 Zarak/Monika Jem ♦ EARL de La Belle Aumone
11 White Birch Farm						11 PROMISES FULFILLED	16	M. Barzalona	55,5	38,5	F.b.	3 Sottsass/Azafata (SPA) ♦ White Birch Farm
12 Ecurie Kura						12 LA MAZI GOGO	1	M. Grandin	54,5	34,5	F.b.	4 Motivator (GB)/Holy Filly (IRE) ♦ Ecurie Kura
13 M. JJ. Hamon						13 DJHANSY	2	F. Veron	54	34	F.al.	4 No Risk At All/Adhira De Beaumont ♦ J.J. Hamon
14 Ecurie Joya Racing SAS						14 AVERNES	5	A. Crastus	53,5	33,5	F.b.	7 Intello (GER)/Annouville ♦ G. Augustin-Normand
15 C. Guimard/G. Nicot/Ec. des Sables						15 SHALOHA	6	E. Hardouin	53,5	33,5	F.al.	4 Le Havre (IRE)/Shaloha ♦ K. Hofmann
16 SARL Darpat France						16 SEPULVEDA	2	E. Corallo	53,5	36,5	F.b.	3 Le Havre (IRE)/Sea The Gold (GER) ♦ Gestut Gorlsdorf

Entraîneurs	Performances
1 N. Perret (s)	29 3 0272
2 JPh. Dubois	23 8 6133
3 S. Wattel (s)	61 19 05 (24)
4 A. Fouassier	40 4 2329
5 M ^{me} A. Karkosa	40 8 4122
6 JPh. Dubois	17 1 8021
7 G. Mosse (s)	17 4 612 (24)
8 M ^{me} M. Scandella-Lacaille	40 12 143
9 S. Dehez (s)	119 0 4807
10 S. Jesus	17 7 8500
11 FH. Graffard (s)	28 1 232
12 F. Foresi	42 1 1113
13 A. Couetil (s)	109 4 08 (24) 8
14 M ^{me} M. Scandella-Lacaille	26 1 5273
15 G. Nicot	17 3 1800
16 N. Clement & F. Hermans (s)	20 2 015 (24)

8^e Course

Opérations: 15h20 - Départ: 15h50

PRIX ROYAL-OAK

Groupe I

350 000 € - (199 990, 80 010, 40 005, 19 985, 10 010)

420 000 € (239 988, 96 012, 48 006, 23 982, 12 012) - Allocation + Prime Propriétaire (Groupe I si éligible)

Pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus. Poide: 3 ans, 56 kg; 4 ans et au-dessus